

Épargne Privée - D.I.C.I

Code ISIN : FR0007370564

FCP géré par Mansartis Gestion

Document d'informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DU FONDS

- Épargne Privée est un fonds commun de placement (FCP) de classification "Obligations et autres titres de créance libellés en euros". Il a pour objectif, sur un horizon d'investissement de neuf mois, la recherche d'une performance supérieure à celle du taux du marché monétaire au jour le jour.
- La gestion d'Épargne Privée est déléguée à la société Schelcher Prince Gestion.
- Le FCP pourra être rapproché a posteriori de l'EONIA, principale référence du marché monétaire de la zone euro. L'EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux interbancaires au jour le jour transmis à la Banque Centrale européenne (BCE) par les Banques de référence.
- Afin d'atteindre son objectif de gestion et de respecter son profil de risque, le gestionnaire pourra sélectionner des titres émis par des émetteurs publics ou des émetteurs privés. Les actifs seront composés majoritairement de titres d'émetteurs dont la notation sera supérieure à BBB- (notations Standard & Poor's) et Baa3 (notation Moodys) et minoritairement d'obligations convertibles choisies pour leur rendement et non pour leur exposition aux actions, ou de titres notés en deçà des notations indiquées ci-dessus.
La durée de vie moyenne de l'ensemble des titres à taux fixes sera inférieure à 2 ans et celle de l'ensemble des titres à taux variables à 3 ans.

AUTRES CARACTÉRISTIQUES

- Le FCP pourra détenir, dans la limite de 40% de l'actif, des obligations ou des titres de créance négociables et instruments du marché monétaire.
- L'utilisation de produits dérivés sur actions et obligations (contrats à terme sur indices) ainsi que sur les devises (contrats de change à terme : futures et swaps) pourra intervenir exclusivement dans le cadre d'opérations de couverture et dans la limite de 100% de l'actif net.
- Le calcul de la valeur liquidative est hebdomadaire. L'investisseur peut demander le rachat ou la souscription de parts chaque semaine jusqu'au vendredi avant 12h (hors jours fériés), auprès de Mansartis. Il sera exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative.
- La durée minimum de placement recommandée est de 6 mois.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le FCP se situe actuellement au niveau 1 de l'indicateur de risque et de rendement, ce qui relève du choix de Mansartis et reflète sa gestion discrétionnaire en obligations d'émetteurs privés de durée inférieure à 3 ans libellés en euros. La volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans est comprise entre 0% et 0,5%.

- Cet indicateur est calculé à partir de la volatilité historique annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital investi initialement n'est pas garanti : Il existe un risque de perte en capital

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur

- Risque de liquidité : risque lié à la liquidité du marché sous-jacent pouvant impacter plus ou moins significativement le cours d'achat et de vente et dans certaines circonstances la liquidité globale du fonds.
- Risque de crédit : la situation financière d'un émetteur ou d'une contrepartie sur les marchés de gré à gré peut les rendre défaillants et la valeur liquidative du FCP sera pénalisée.
- Risque de contrepartie : il existe un risque que la contrepartie soit défaillante dans le cadre de contrats à terme de gré à gré

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.37%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

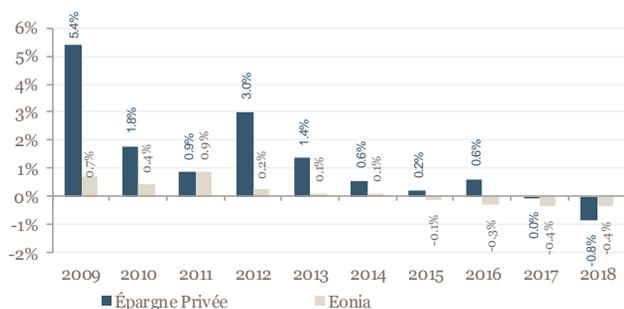
Les taux de frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le taux des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion et commissions de mouvement), clos en juin 2018. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre en fonction de la politique d'investissement et de l'EONIA suivant une formule décrite dans le prospectus.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance, et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Vous pouvez obtenir davantage d'informations sur les frais et commissions du fonds dans le prospectus disponible auprès de Mansartis, 8 place Vendôme – 75001 Paris

PERFORMANCES PASSÉES



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

PERFORMANCES ANNUELLES

La performance du fonds est calculée coupons nets réinvestis. Elle tient compte des frais et commissions.

Les performances sont calculées en euros.

DATE DE CRÉATION DU FONDS

Vendredi 5 novembre 1982

INFORMATIONS PRATIQUES

- Le dépositaire du fonds est CACEIS Bank.
- Le prospectus du fonds, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de Mansartis au 8, place Vendôme – 75001 Paris.
- La Valeur Liquidative est disponible sur le site internet www.Mansartis.fr.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du distributeur du fonds ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de Mansartis ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'AMF
Mansartis Gestion est agréée en France et réglementée par l'AMF
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20.02.2019